



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0582 du 20/03/2014

Arrêté du 7 mars 2014

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTERIM DE LA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTES-ALPES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des finances publiques adjoint de l'intérim de la direction départementale des finances publiques des Hautes-Alpes

Date d'application : 11 avril 2014

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTES-ALPES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTES-ALPES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

A R R Ê T É

**chargeant un administrateur des finances publiques adjoint
de l'intérim de la direction départementale des finances publiques des Hautes-Alpes**

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGÉ DU BUDGET,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

M. Patrick RAJOT, administrateur des finances publiques adjoint de 5^{ème} échelon, directeur du pôle fiscal à la direction départementale des finances publiques des Hautes-Alpes, est chargé de l'intérim de la direction départementale des finances publiques des Hautes-Alpes, en remplacement de M. Yves FAUQUEUR, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

Cette mesure prend effet le 11 avril 2014.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 7 mars 2014

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, CHARGÉ DU BUDGET,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
LE CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

HUGUES PERRIN

